

VENT DES familles

●●● LE MAG DE FAMILLES RURALES ET DES MAISONS FAMILIALES DE VENDÉE



**MON ADO
VEUT
UN TATOUAGE**

**PROTÉGER
SA MAISON**
QUAND ON PART
EN VACANCES

**UN JEUNE
BOULANGER
CHEF
D'ENTREPRISE**

dossier

L'EUROPE

PRÉVENTION

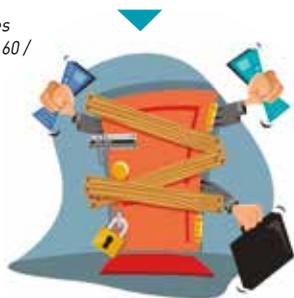
Conférence - Débat : "Protection des personnes et des biens"

Familles Rurales Vendée, en partenariat avec la Gendarmerie, organise une série de conférences-débats sur le thème de la "Protection des personnes et des biens."

Animées par le Lieutenant-colonel Giraudeau, ces conférences traitent de toutes les escroqueries, vols ou démarchages agressifs dont chacun peut être victime, et permettent de faire connaître les conseils basiques de prudence.

→ **Mardi 27 mai à 10h00**
Les Landes-Génusson, salle Notre Dame
Entrée libre

Organisation : Familles Rurales
Renseignements : 02 51 44 37 60 /
contact@famillesrurales.org



RANDONNÉE

Dix mois la Vendée

C'est une randonnée mensuelle préparée, guidée et commentée par les habitants du pays, afin de se retrouver pour marcher, discuter et faire de nouvelles connaissances, en découvrant la Vendée, ses sentiers, son patrimoine et bénéficier de l'intervention de passionnés. C'est avoir la possibilité de s'enrichir physiquement et intellectuellement.

Le midi, un temps d'information, de rencontre, de partage : information sur les caractéristiques de la commune d'accueil par le maire avant le pique-nique, temps de convivialité et d'échanges au cours de ce pique-nique.

Des conférences sont également prévues sur un thème en lien avec le secteur visité ainsi que des visites de lieux spécifiques à caractère historique, patrimonial, économique, paysager, artistique etc...

→ **Mardi 27 mai de 8h30 à 17h30**
Treize-Septiers

→ **Vendredi 20 juin de 8h30 à 17h30**
Maillezais avec tour de barque

Tarif : 4 € adhérent Racines ou Familles Rurales
5 € non adhérent

Organisation : Familles Rurales et Racines
Renseignements : 02 51 44 37 62



RENCONTRE

Groupe multi-familial

Au cours de ces trois rencontres, organisées dans le cadre de "l'année de la Famille", les familles pourront évoquer la façon dont elles gèrent les troubles du sommeil des enfants, les premières séparations, l'arrivée des frères et sœurs... Pendant 1h30, parents et enfants échangeront à propos de leurs difficultés, leurs échecs, mais aussi de leurs savoir-faire, leurs solutions.

→ **Vendredis 20 juin, 4 juillet et 18 juillet**
de 18h30 à 20h00
Maison des Familles de La Roche sur Yon
Entrée libre

Organisation : Point Info Famille
Renseignements et inscriptions : 02 51 44 37 02 / 123familles.free.fr

LITTÉRATURE

Êtes-vous livre ce soir ?

Lecture publique et échange autour de textes proposés sur le thème "Oisiveté, ne rien faire c'est déjà faire."

→ **Dimanche 6 juillet à 18h00**
Café de la p'tite vitesse
à la Chapelle Achard
Entrée libre

Organisation : Association Familles Rurales de la Chapelle Achard
Renseignements : 02 51 44 37 62 /
www.etesvouslivres.org

SPECTACLE

Varieto Jeunes

Les jeunes des Foyers du canton de la Châtaigneraie organisent un spectacle de variétés, avec leur best of en danse, chant, sketch, video... La soirée sera suivie d'une disco ouverte à tous.

→ **Samedi 24 mai à partir de 19h30**
Salle des Silènes à la Châtaigneraie
Tarif : 5 €

Organisation : Foyers de Jeunes du canton de la Châtaigneraie



Actu de Familles Rurales p. 4

Actu des Maisons Familiales Rurales p. 6

Point de VUE des Maisons Familiales Rurales ... p. 8

Dossier p. 9

Les pays de l'Union Européenne..... p.10

Le Groupe Europe p.11

Les institutions européennes..... p.12

Interview de Charlotte Pénard..... p.13

Et ailleurs... p. 14

Le saviez-vous ? p. 15

En bref p. 19

Portrait..... p. 20

Siège social et adresse postale :

Maison des Familles
119, Bd des Etats-Unis – BP 79
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51 44 37 60
Fax : 02 51 44 37 61
E-mail : ventdesfamilles@famillesrurales85.org

**Publication trimestrielle éditée
par la Confédération Vendéenne de la Famille
Rurale (Fédérations Départementales
FAMILLES RURALES et MFR de Vendée)
Association loi 1901
Représentant légal :** Dominique Paillat, Président

Directeur de la publication : Dominique Paillat
Directrice de la rédaction : Bérengère Soulard
Rédactrice en chef : Juliane Rougemont
Comité de rédaction : Guylaine Brohan, Yves
Catalon, Dominique Paillat, Karine Richard,
Juliane Rougemont, Roselyne Sarrazin,
Bérengère Soulard, Lucia Téaud, Yannick Vitali,
Dominique You

Dépôt légal : A parution
N°CPPAP : 0518 G 83109
ISSN : 1761-0613

Conception et suivi de fabrication :
Agence Morgane, 2 Rue Saint Eloi, BP 532,
85505 Les Herbiers Cedex

Impression :
Imprimerie Rochelaise, Rue du Pont des Salines,
BP 197, 17006 La Rochelle Cedex 1
Crédits photos : Fédération Départementale des
MFR de Vendée, Mouvement Familles Rurales,
Fotolia.

Abonnement annuel : 8 € (prix au numéro : 3 €)

Tirage : 15 100 exemplaires

La reproduction ou l'utilisation, sous n'importe
quelle forme, de nos articles, informations et
photos est interdite sans l'accord de la rédaction.



édito



Maurice LIAIGRE

Coordinateur du
"Groupe Europe"
de Familles Rurales.

Qu'il fut long le chemin pour commencer à mettre en œuvre la prophétie de notre visionnaire écrivain national Victor Hugo (discours à retrouver en page 10) : un siècle avec trois guerres dont deux aux dimensions mondiales qui ont entraîné un nombre de morts, de blessés, de populations massacrées ou déportées, de drames humains et de villes détruites qui dépassent l'entendement.

Il aura donc fallu quelques esprits généreux et éclairés, alors que l'Europe soignait encore ses plaies et réparait les dégâts du conflit, pour penser autrement l'avenir.

Il aura fallu aussi des hommes politiques courageux, convaincus que l'avenir n'est plus dans les conflits,

mais dans l'entente et la coopération. Notre génération – celle du "babyboom" – est la première depuis fort longtemps à ne pas connaître la guerre.

Les étapes de la construction européenne sont rappelées dans l'article qui suit. Certes, tout ne fut pas facile. Des erreurs ont sans doute été commises. Pouvait-il en être autrement dans cette entreprise innovante et unique, sans référence dans l'histoire ?

Depuis quelques temps des voix s'élèvent pour dire qu'il aurait mieux valu choisir l'approfondissement de "l'Europe fédérale" avec les six pays de départ plutôt que l'élargissement de la CEE.

Nous comprenons que la gouvernance à 28 n'est pas simple mais nous en sommes là aujourd'hui. D'étape en étape, l'Euro est devenu la monnaie unique de 18 pays, une monnaie européenne forte. Trop forte disent certains. Mais si elle est forte, c'est que, face au dollar, elle est demandée et de grandes nations thésaurisent en euros. Quant à nous, Français, qui ne se fâche de payer son carburant quelques centimes de moins au litre grâce à un Euro fort ?

Nous avons expérimenté dans les pays de la CEE, et même dans d'autres qui acceptent volontiers les règlements en euro, combien les échanges avec une même monnaie sont facilités.

Comment des esprits "chagrins" peuvent-ils souhaiter revenir en arrière ?

Certes, aujourd'hui, l'Europe aurait besoin d'une volonté supérieure – d'un supplément d'âme comme disait il y a bien longtemps G. Bernanos à propos de notre société – pour imposer des orientations et définir des politiques d'avenir.

Maurice LIAIGRE

BULLETIN D'ABONNEMENT



Publication trimestrielle éditée par la Confédération Vendéenne de la Famille Rurale

Maison des Familles
119, Bd des Etats-Unis - BP 79
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX **02 51 44 37 60**

1 AN

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

Code postal :
Ville :
Téléphone :
Mail :



MÔM'EN ZIK

Après quatre éditions très réussies de Môm'en Zik, l'association Familles Rurales de Saint-Prouant, en collaboration avec la Fédération Familles Rurales Vendée, souhaite poursuivre l'aventure de ce festival qui rassemble chaque année en moyenne 2000 enfants, issus des accueils de loisirs du réseau Familles Rurales ou non. C'est pourquoi, cette année encore, Familles Rurales invite à se retrouver le jeudi 10 Juillet 2014 pour la 5^{ème} édition du festival, qui se déroulera, comme l'an passé, à St Prouant, à l'étang de la Bourroche.

Le festival Môm'en Zik est un festival pour enfants qui respecte le rythme de chacun. Toute la journée, des spectacles sont proposés aux enfants en fonction de leur âge. La majorité de ces spectacles sont musicaux afin de faire découvrir aux enfants et animateurs des artistes nouveaux et variés dans une volonté d'ouverture culturelle. En complément des spectacles sur scène, des lieux d'échanges entre structures seront aménagés ainsi que divers stands avec notamment des activités culturelles (jeux de société en bois, malles pédagogiques...) ou des jeux collectifs sportifs, de réflexion...

Le festival est ouvert à tous les enfants de 3 à 11 ans venant des accueils de loisirs du département, qu'ils soient inscrits dans le réseau Familles Rurales ou pas. Les enfants ne fréquentant pas d'accueils de loisirs peuvent également participer à cette animation, accompagnés d'un adulte.



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

HEURES	SCÈNE 1	SCÈNE 2	SCÈNE INTÉRIEURE	THÉÂTRE UNIVERSALISAPO
10:00	Ouverture Festival par Mme Soulard, Directrice de la Fédération ainsi que Mme Bouchet de l'association locale de St Prouant			
10:30	Mascotte	Brun'Ovni et les Robots "Sauvons la planète"	Zag fait son cirque	2 représentations du spectacle sur les risques auditifs
11:00	Ricardo			
11:30	"Même pas peur !"	Mascotte		
12:00				
12:30	REPAS + DÉAMBULATION + MASCOTTE + Espace Jeux			
13:00				
13:30				
14:00		Brun'Ovni et les Robots "Décollage immédiat"	Laurent Ménival "Monsieur Mot"	2 représentations du spectacle sur les risques auditifs
14:30	Mascotte			
15:00	Zut			
15:30	"1-2-3 Zut"			
16:00				
16:30	GOÛTER + DÉAMBULATION + MASCOTTE + Espace Jeux			
17:00				

NOUVEAUTÉS 2014 : UNE SOIRÉE JEUNES ET UN SPECTACLE DE PRÉVENTION

Cette année, les associations Familles Rurales ont également souhaité élargir la dimension d'ouverture culturelle en intégrant le public préados (12-14 ans) à l'occasion d'une soirée "Soda Zik", la veille du festival, le mercredi 9 juillet. De 19h à 23h, les jeunes pourront donc profiter d'une soirée dancefloor avec le DJ Axel Paerel.

Cette démarche prend tout son sens notamment suite à la rencontre nationale organisée par Familles Rurales, pour les préados et les jeunes, l'été dernier à Talmont St Hilaire.

De plus, cette année, le festival Môm'en Zik s'oriente sur la prévention des risques auditifs chez les enfants. En effet, la Fédération Familles Rurales, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, a réalisé un projet avec différents accueils de loisirs du réseau Familles

Rurales Vendée autour de la conception d'une pièce de théâtre sur les risques auditifs, avec la compagnie de théâtre Universalisapo. Cette pièce sera donc présentée 4 fois durant le festival afin de sensibiliser les enfants, les animateurs et toutes les personnes présentes lors de l'événement.

RENSEIGNEMENTS

contact@famillesrurales85.org ou 02 51 44 37 63

TARIFS

Adhérents Familles Rurales : 6,50 €
Non adhérents : 9 €
Soirée Soda Zik : 4 €

Après son beau succès l'an dernier, le Tremplin Jeunes Talents, organisé par la Fédération Familles Rurales Vendée, revient cette année le 14 juin à St Malo du Bois ! Dans le but de valoriser les initiatives de la jeunesse, nous avons en effet choisi de réaliser cette soirée exceptionnelle sur la scène de Poupet à St Malo du Bois afin que se produisent en live tous les jeunes talents du département.

Les objectifs du Tremplin Jeunes Talents sont de favoriser l'accès des jeunes à la culture et aux pratiques artistiques, de valoriser les talents et compétences des jeunes, de fédérer un réseau de jeunes et de leur proposer des moyens pour rendre leurs talents visibles ainsi que de valoriser l'engagement bénévole.

La soirée aura lieu le 14 juin 2014 à partir de 18h30, sur la scène de Poupet à St Malo du Bois et regroupera un grand nombre de jeunes talents vendéens. Le gagnant de la catégorie "Musique" du Tremplin 2013, le groupe *Open Eyes* de St Malo de Bois, également parrain de la soirée, sera aussi présent pour un concert exceptionnel !

Musique, chant, danse, cirque, humour... il y en aura pour tous les goûts ! Un trophée sera remis au gagnant de chaque discipline, ainsi que des récompenses : stage de danse, cours de chant...



ECHANGES AVEC DES PROFESSIONNELLS DE 16H À 18H

Pour alimenter les jeunes dans leur pratique artistique, nous souhaitons leur donner la possibilité de rencontrer des professionnels vendéens reconnus pour leurs compétences dans le milieu artistique et associatif.

Pour les groupes de musique : des responsables de festival, des groupes de musique reconnus...

Pour les troupes de danse : des chorégraphes, des danseurs professionnels...

Pour les chanteurs : des professeurs de chant, des chanteurs ou chanteuses reconnus...

Pour les humoristes : des metteurs en scène... L'objectif est de proposer des temps d'échange ouverts à tous afin que chacun puisse découvrir une passion, un métier à travers les professionnels. Ils pourront aussi apprendre des techniques dans le but d'améliorer leur pratique artistique.

TARIFS

Sur réservation : adhérents Familles Rurales 3 €, non adhérents : 4 €
Sur place : 5 € pour tout le monde

RENSEIGNEMENTS

celine@famillesrurales85.org
ou 02 51 44 37 62

LE SPECTACLE "Y'A PAS DE DANGER !" RÉCOMPENSÉ PAR UN PRIX DE LA FONDATION DE FRANCE

La Fédération Familles Rurales de Vendée vient de recevoir le prix départemental de Vendée des Lauriers de la Fondation de France pour le spectacle "Y'a pas de Danger !".

Créée avec la compagnie *Grizzli Philibert Tambour*, la pièce met en scène les réalités rencontrées par les personnes âgées et leurs familles.

Comment susciter le dialogue entre enfants et parents autour de ce sujet trop souvent tabou ?

La gestion de la vieillesse avec ses proches est ici abordée de manière originale pour favoriser un espace d'échanges, grâce à des situations drôles et sensibles où les personnes âgées, mais aussi leurs enfants, pourront se reconnaître, se retrouver...

La Fondation de France, qui distingue chaque année les initiatives locales les plus exemplaires, a choisi de récompenser le spectacle pour son côté novateur et original et sa volonté de provoquer le dialogue. Une belle reconnaissance pour ce spectacle plein de vie et de tendresse !



CINÉMA

PLEIN AIR



La Fédération Familles Rurales de Vendée dispose d'une longue expérience dans l'organisation d'événements culturels et festifs, notamment en matière de cinéma de plein air dont elle gère techniquement les séances sur l'ensemble du département depuis 1996.

La Fédération assure en effet durant tout l'été des projections de cinéma en plein air à la tombée de la nuit, à la demande d'associations ou de collectivités. Le cinéma de plein air permet de projeter des films ou documentaires dans des lieux parfois insolites, valorisant ainsi le patrimoine existant. Cette projection anime la commune en créant un événement et en favorisant un rassemblement convivial et familial.

Une quinzaine de projections de plein air ont lieu tous les ans et les séances attirent chaque été de nombreux spectateurs.

Le cinéma de plein air incarne à lui seul toute la magie du septième art portée dans les territoires, au plus près des populations. De nombreux films récents (*Moi, moche et méchant 2*, *Les Croods*...) sont proposés pour le plaisir de tous. Des plus petits au plus grands, venez partager un moment unique sous les étoiles !

Pour plus d'infos sur les séances, ou si votre association souhaite organiser des projections de cinéma plein air avec l'aide de la Fédération, n'hésitez pas à contacter la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée au 02 51 44 37 60

L'ORIENTATION VUE PAR LES MFR

“ON NE PEUT CHOISIR CE QUE L'ON NE CONNAÎT PAS !”

Et c'est pourtant ce que l'on demande à nos enfants dès leur plus jeune âge. Quel métier tu veux faire plus tard ? Quel Bac, quelle filière universitaire, quel CAP, quelle grande école pour avoir du travail ? La pression monte à mesure que se profile la fin de la troisième ou de la terminale. Certaines soirées familiales sont très tendues. Les envies de nos jeunes ne correspondent pas à nos rêves pour eux. On angoisse. Toute discussion devient stress. L'école nous demande de nous décider vite. Le site APB¹ va bientôt fermer, il faut se dépêcher de choisir sa formation après Bac... Mais choisir quoi ? Pour certains jeunes, c'est simple, pour d'autres, c'est la galère.

L'ORIENTATION, C'EST QUOI ?

On parle, ici, d'orientation scolaire, c'est à dire de choix d'une filière de formation pour acquérir des compétences en vue d'exercer, plus tard, un métier.

Il faut d'abord se rendre compte qu'une grande partie des métiers qui existeront dans 20 ans ne sont même pas imaginables aujourd'hui. Qui savait, il y a 15 ans ce que serait le métier de Community manager ? (voir Vent des Familles N° 396 de janvier 2014).

ALORS, QUE FAIRE ?

D'abord, découvrir des métiers, ou des filières professionnelles. Il faut sortir des clichés, des préjugés, élargir les champs des possibilités. Pour cela il faut courir les Forums, mais pas seulement les salons de l'étudiant où on ne nous présente que des formations. Ce qui compte ce sont les métiers. Il faut également rencontrer des professionnels, observer et vivre des situations. Et le mieux pour cela c'est de faire des stages. Plusieurs stages pour se rendre compte de la réalité. Combien de fois des jeunes filles voulant s'occuper d'enfants changent d'avis après une ou deux semaines passées en crèche ?



PRIVILÉGIER LES CHEMINS DE TRAVERSE

On pense souvent que la meilleure façon de faire un bon parcours scolaire, c'est de suivre "l'autoroute" qu'emprunte la grande masse des élèves. Or, ce qui comptera, lors d'un recrutement professionnel, ce seront tous ces petits plus que le postulant pourra faire valoir pour sortir du lot : un stage à l'étranger, une responsabilité associative, un parcours atypique, une double compétence (commerciale et agricole par exemple), une expérience particulière... Et cela, les jeunes pourront le vivre s'ils suivent des parcours différents. Exemple : passer par un CAP de maçon, puis un Bac pro en commerce, et finir par un BTS en jardins espaces verts, sera plus attractif pour les futurs employeurs que ce même BTS fait après un Bac général. Sans parler de l'alternance qui donne les clefs du savoir-faire et du savoir-être.

NE PAS SE LAISSER ANGOISSER

Qu'importe le choix. On l'aura compris, tout va se jouer sur la capacité des jeunes à s'adapter. Ils changeront plusieurs fois de métiers dans leur vie. Alors, plutôt que de camper sur nos positions d'adultes qui croient savoir ce qu'il faut pour nos jeunes, laissons-leur un peu de liberté de choix. Ne laissons personne écrire leur histoire à leur place. Ce qui compte, c'est qu'ils avancent, avec leurs envies, avec leurs rêves. Ils se rendront compte, eux-mêmes, si c'est une utopie, si c'est un rêve difficile à atteindre... Qu'importe s'ils mettent un ou deux ans de plus dans leur parcours pour accéder à l'emploi. Est-ce que ça compte au regard des richesses qu'ils auront accumulées, au réseau humain relationnel qu'ils auront tissé, aux expériences diverses qu'ils pourront mettre en valeur ? A trop vouloir bien faire, on appauvrit les parcours. Alors vive "les chemins de traverse", vive les chemins différents.



¹ APB : Admission Post-Bac, site Internet où doivent s'inscrire les futurs étudiants en choisissant des priorités.

LES CLASSES D'ORIENTATION EN MFR

Parmi ces choix atypiques d'orientation scolaire, il y a les classes de 4^{ème}, 3^{ème} et DIMA* en MFR.

Grâce aux nombreux stages (au moins la moitié du temps de formation), elles permettent aux jeunes de bien choisir leur filière professionnelle. Les stages sont possibles en entreprise dès l'âge de 14 ans. L'observation et la participation aux tâches, en fonction de leur capacité, sont cadrées dans une convention de stage. Les tuteurs de stage sont accompagnés par les moniteurs qui conduisent les formations.

Les jeunes acquièrent le socle commun de connaissances et de compétences. En fin de troisième ils passent le DNB (Diplôme National du Brevet) ou le CFG (Certificat de Formation Générale). Ils ont, en plus, la connaissance réelle d'un ou plusieurs métiers. Leur choix d'orientation est objectif.

Mais le plus intéressant, dans une formation par alternance, c'est la motivation retrouvée par le jeune pour suivre ses études. "En stage, on est dans la vraie vie" disent-ils. Ce moment privilégié avec le maître de stage est source de mise en confiance. A partir

des observations de stage, on peut faire acquérir toutes les notions générales (maths, français, histoire-géo...). Leur apprentissage prend du sens. Et quand on voit le sens des choses, on est motivé.

Une orientation réussie :

- Un jeune épanoui,
- Un maître de stage satisfait,
- Une famille rassurée.

* Les classes de DIMA, accessibles à partir de 15 ans, sont à privilégier pour les jeunes qui ont déjà une idée de la filière professionnelle dans laquelle ils veulent s'engager.



Conclusion basée sur des expériences :

- 1^{ère} : résister à la pression du système scolaire qui voudrait mettre tous les jeunes dans des cases (c'est bien pour les statistiques, pas forcément pour les jeunes).
- 2^{ème} : la réussite scolaire ne se mesure pas que par les notes.
- 3^{ème} : ne pas détruire les rêves, surfer sur les opportunités, laisser faire les expériences.
- 4^{ème} : faire en sorte que les jeunes soient bien dans leur tête, le reste suivra !

OLIVIA : EXPÉRIENCES ET OPPORTUNITÉS

Elle a suivi ses classes de 4^{ème} et 3^{ème} à la Maison Familiale Rurale de Challans. Après plusieurs stages chez des esthéticiennes, elle se rend compte qu'elle n'aimerait pas faire ce métier toute sa vie. De plus, elle devient allergique aux produits. En fait, ce qu'elle cherche, c'est la relation avec le client. Tout naturellement, elle fait ses autres stages dans un commerce de vêtements. Ça lui plaît bien. C'est, alors, son projet. Elle cherche un contrat d'apprentissage dans cette filière. Mais, au dernier moment, le contrat ne peut pas être signé.

Une opportunité se présente alors : La Sittelle, un des restaurants de sa commune Aizenay, cherche à former une serveuse. Sandrine, la maman d'Olivia, la pousse à prendre contact, pour voir. Elle y fait une semaine d'essai. Et c'est la révélation. Elle se sent faite pour ce métier. Elle s'inscrit en CAP à la MFR de Saint-Michel-Mont-Mercure. Certes, comme elle dit : "Il fallait tout apprendre vite. Mais en se boostant un peu, on y arrive." Tout se passe bien : "On me fait confiance. Mes patrons acceptent et corrigent mes erreurs. Je fais des progrès rapidement, et le travail en équipe, c'est super !". Bien sur, il y a des exigences : cheveux attachés, pas de bijoux, maquillage léger, pas de vernis à ongle... "Et alors, ce sont les règles du métier," dit-elle, mais elle ne parle même pas du rythme de travail, y



Olivia Rabiller a trouvé sa voie : le service en restaurant.

compris le samedi. Voilà qui en dit long sur son engagement. Ses projets ? Continuer en se spécialisant en brasserie/bar et partir faire des expériences à l'étranger.

Quand sa maman dit qu'elle n'est, parfois, pas trop sûre d'elle, on a du mal à la croire en voyant son sourire rayonnant. A moins que ce soit l'assurance d'avoir trouvé sa voie et de s'y sentir bien.



Les MFR de Vendée accueillant les jeunes en 4^{ème}, 3^{ème} et DIMA.

**LA LOI DE REFONDATION
DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE
MAINTIEN LA POSSIBILITÉ
DES STAGES EN 4^{ÈME} ET 3^{ÈME}
DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.**

UNE MOTION POUR DÉFENDRE L'ALTERNANCE ET LES STAGES

Les discours encouragent le développement de l'alternance mais tout est fait à contre sens. Les Maisons Familiales Rurales, en qualité d'associations familiales, disent : ça suffit ! Ça suffit le "double discours de la part des plus hautes instances de l'Etat", y a-t-il une réelle volonté de développer les formations en alternance ou par apprentissage ? Les familles auront-elles encore le choix, demain, pour l'avenir de leurs jeunes ?



MOTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES

Au nom des 60 000 familles adhérentes au mouvement des Maisons Familiales Rurales, les 1 200 délégués réunis en assemblée générale le 10 avril 2014 à la Maison de la Mutualité à Paris,

CONSTATENT la situation difficile que traversent aujourd'hui les formations alternées : baisse des ressources, augmentation des contraintes réglementaires, incertitudes financières et juridiques, difficulté croissante pour trouver des stages, dégradation des liens de confiance entre les parents, l'école et l'entreprise ;

S'INTERROGENT sur la volonté réelle de développer la formation par alternance, sous statut scolaire ou par apprentissage, malgré les discours positifs des plus hautes instances de l'Etat ;

INTERPELLENT le Gouvernement et les élus sur les conséquences pour l'enseignement professionnel de la proposition de loi tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires votée le 24 février dernier à l'Assemblée nationale : confusion entre le statut de salarié et celui d'élève, obligations nouvelles pour les petites entreprises, complexification des démarches... ;

METTENT EN GARDE sur les effets d'une telle politique : stigmatisation de l'entreprise, découragement des professionnels, appauvrissement de l'enseignement professionnel, diminution du nombre de jeunes qualifiés, nombre accru de décrocheurs, chômage aggravé, absence de préparation à la relève des chefs d'entreprise ;

DEMANDENT que les périodes de formation en milieu professionnel en CAP et Bac pro ne soient pas assimilées aux stages de l'enseignement supérieur.

SOUHAITENT une politique de protection des stagiaires réaliste et compatible avec le statut d'élève, qui facilite et encourage l'accès aux stages indispensables pour développer une formation de qualité au profit des élèves de l'enseignement technologique et professionnel ;

DESIRENT une mise à plat interministérielle de toutes les questions liées à l'alternance : ouverture de discussions sur la notion "d'alternants", financements, aides, complémentarité des statuts, place et rôle au sein du système éducatif.

Fait à Paris, le 10 avril 2014

L'EUROPE

Les élections européennes arrivent à grands pas, et nous sommes, pour la plupart, conscients qu'il est important de se mobiliser pour aller voter. Mais nous ne savons pas toujours très bien ce que peut représenter notre vote à un niveau européen, qui peut nous sembler bien loin de notre vie de tous les jours.

Qu'est-ce que l'Europe exactement ? Quels sont ses objectifs ? Quelle est son incidence dans notre quotidien ? Quel est son fonctionnement ? Quels genres de décisions sont prises ? Par qui ? Autant d'interrogations que l'on peut avoir avant de se décider à aller voter. Petit tour d'horizon...



L'HISTOIRE DE L'EUROPE

L'Europe, c'est avant tout l'union de pays qui se sont rapprochés pour préserver des intérêts communs. Le but premier était en effet de créer un espace de paix en Europe après 1945. Il s'agissait de réconcilier les belligérants de 39-45, d'assurer la reconstruction dans la paix et de constituer une entité économique forte. Depuis longtemps des propositions d'union avaient été avancées, entre pays européens. Au tout début du XIV^{ème}, Pierre Dubois, légiste français, aurait été le premier à penser "l'Europe en terme d'unité fédérale et par conséquent à avoir proposé la création d'une fédération européenne." D'autres personnalités comme le roi tchèque, Georges de Podiebrad (XV^{ème}), le moine parisien Emeric Crucé (XVII^{ème}) ou encore Sully, le célèbre ministre d'Henri IV (XVII^{ème}) ont soulevé des questions autour de la paix et d'une organisation entre Etats. Des philosophes comme Rousseau et Kant ont également réfléchi sur la guerre et la paix. Au XIX^{ème} siècle, des associations pacifistes ont organisé plusieurs congrès pour la paix, dont le 3^{ème}, à Paris en 1849, où Victor Hugo prononça le discours d'ouverture et celui de clôture. (voir ci-contre)

Deux guerres plus tard, Aristide Briand, ardent partisan de la politique de paix et de collaboration internationale, (prix Nobel de la paix en 1926) proposa un régime d'union fédérale européenne.

Il a pourtant fallu attendre la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle pour que les peuples s'unissent pour constituer l'Europe.



Lors du 3^{ème} congrès pour la paix, le 28 août 1849, Victor Hugo s'exprimait ainsi :

"Un jour viendra où, vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous joindrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne..."

Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées....

Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain, qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France....

Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les Musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture en s'étonnant que cela ait pu être.

Un jour viendra où l'on verra les Etats-Unis d'Amérique et les Etats-Unis d'Europe se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du Créateur et combinant ensemble, pour en tirer le bien être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu...

Qu'avons-nous à faire pour arriver le plus tôt possible à ce grand jour ? Nous aimer".

LES PAYS FAISANT PARTIE DE L'UNION EUROPÉENNE

Pays fondateurs en 1951

Allemagne
Belgique
France
Italie
Luxembourg
Pays-Bas

Depuis 1981

Grèce

Depuis 1986

Espagne
Portugal

Depuis 1995

Autriche
Finlande
Suède

Depuis 2004

Chypre
Estonie
Hongrie
Lettonie
Lituanie
Malte
Pologne
République tchèque
Slovaquie
Slovénie

Depuis 2007

Bulgarie
Roumanie

Depuis 2013

Croatie

LES PAYS CANDIDATS À L'ADHÉSION

Turquie
Macédoine
Islande

Monténégro
Serbie



LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Le **9 mai 1950** Robert Schuman prononce son discours sur la production franco-allemande de charbon et d'acier. Ce discours posait les bases de l'Union Européenne et c'est pour cela que le 9 mai a été choisi comme journée européenne et que Schuman est considéré comme l'un des fondateurs de l'Europe. S'en suit donc, le **18 avril 1951**, la signature à Paris du traité instituant la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) avec les 6 pays fondateurs : la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Belgique et les Pays Bas. Le **25 mars 1957**, les 6 pays signent le traité de Rome et fondent la Communauté économique européenne (la CEE), le but étant d'établir une union douanière en réalisant la libre circulation des marchandises et de mettre en œuvre une politique commune dans les domaines économique et financier.

De nouveaux pays entrent dans la communauté et le **17 février 1986** l'acte unique européen est signé par 12 Etats membres. Il a comme objectif premier la relance du processus de construction européenne afin d'achever la réalisation du marché intérieur. Ce traité institue la liberté de circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux.

Le **7 février 1992** est signé le traité sur l'Union européenne, plus connu sous le nom de traité de Maastricht. Constitutif de l'Union Européenne, il affirme les objectifs de l'Union, définit les piliers de son action et donne un cadre institutionnel au Conseil européen ainsi qu'à la procédure de coopération renforcée. Il crée l'union économique et monétaire qui ouvre la voie pour la monnaie unique et met en place de nouvelles politiques communautaires concernant différents domaines : éducation, culture... Avec ce traité, apparaît la notion de "citoyenneté européenne" et la CEE devient la Communauté Européenne (CE).

D'autres traités sont signés, comme le traité d'Amsterdam en **1997** ou celui de Nice en **2000**, qui définissent les droits fondamentaux et réforment les institutions en vue de l'élargissement. Apparaît également la notion de "développement durable".

"L'Europe s'est faite par étapes", explique Joseph Brémond, membre du "Groupe Europe" de la Fédération Familles Rurales, "et la plus grosse étape c'est la monnaie unique, en 2002. L'Euro a permis des échanges, avant la monnaie unique,

il y avait des concurrences entre les devises, des dévaluations compétitives, des montants compensatoires... Cette monnaie c'est encore un moyen de plus pour souder les pays entre eux et éviter la guerre, avec des intérêts communs".

1^{er} janvier 2002 : l'Euro est donc adopté, par 12 pays au départ. Aujourd'hui 18 pays utilisent l'Euro : France, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Irlande, Belgique, Luxembourg, Pays Bas, Finlande, Estonie, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Grèce, Malte, Chypre et Lettonie. D'autres sont candidats : Lituanie, Bulgarie, Pologne.

En 2007 le traité de Lisbonne donne une personnalité juridique à l'Europe. Il renforce le rôle des parlements nationaux, avance dans la mise sur pied d'institutions modernes et efficaces, en créant une Europe des droits et des valeurs, avec plus de justice, de liberté, de sécurité. Il institue également deux nouveaux postes : celui de président du Conseil européen et celui d'un haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Le **12 octobre 2012**, l'Europe obtient le prix Nobel de la paix. Aujourd'hui, l'Europe comporte 28 pays, soit 508 millions d'habitants.

UN GROUPE PASSIONNÉ D'EUROPE



En 2001, des retraités de Familles Rurales s'organisent pour une visite touristique sur l'île d'Yeu. Au retour, heureux de cette journée "découverte", ils se sont interrogés : pourquoi ne pas aller plus loin ? De cette expérience, de leurs premières réflexions, de leurs motivations pour découvrir et approfondir, est né "le Groupe Europe". Avec l'appui de la Fédération Familles Rurales, dont la philosophie est tout à fait en accord avec de tels objectifs : être "acteur" et non "consommateur" de discussions, de réflexions, de projets européens, aller à la rencontre de nos voisins européens pour connaître nos histoires réciproques, comprendre les évolutions, ouvrir nos horizons, créer la relation, partager nos espoirs et nos craintes.

Ce groupe, fort de 40 à 50 retraités, issus de professions différentes, de milieu rural, existe désormais depuis 12 ans. Il poursuit les mêmes objectifs :

- Se retrouver : chaque année, des rencontres sont programmées avec des intervenants, pour discuter et réfléchir sur des sujets divers, dans un esprit de complémentarité et d'écoute, en veillant au respect des différences.
- Echanger et approfondir sur des sujets très variés et sur des problèmes d'actualités.
- Aller à la rencontre des citoyens des pays européens au travers de séjours, de rencontres, d'accueils mutuels et de voyages : Roumanie, Pologne, Portugal, Pays Baltes, Hongrie, République Tchèque, Allemagne et le dernier en date en Irlande. L'objectif premier c'est d'aller à la rencontre des habitants des pays visités, comprendre leur histoire et découvrir leur culture.
- Créer des liens qui puissent se poursuivre. Le groupe se voudrait "porteurs de liens". Un souhait : pouvoir accueillir les personnes et les familles qui les ont reçu. Pouvoir, au moins, leur rendre leur accueil.



COMMENT LA LÉGISLATION EUROPÉENNE EST-ELLE ÉLABORÉE ?

Des propositions sont faites à la Commission par des groupes de discussion, des experts, des citoyens...

La Commission les étudie et les propose à son tour au Parlement et au Conseil de l'UE, qui prennent ensuite conjointement la décision.

Le 25 mai, nous allons devoir voter pour élire nos représentants au Parlement européen. 74 députés Français y siègeront sur 751 en tout.

Le Parlement discute surtout de normes. On entend souvent parler de "normes européennes", en ce qui concerne l'écologie, l'assainissement ou des produits qui peuvent être retirés du marché.

"Les pays font des textes, mais l'Europe peut leur demander de se mettre aux normes, des normes sanitaires par exemple, explique Joseph Brémond. La plupart du temps, le pays reste souverain,

mais l'Europe menace avec des amendes assez importantes, par exemple sur les quotas de pêche ou la qualité de l'eau... L'Europe fait surtout des préconisations."

QUELLES DÉCISIONS SONT PRISES ?

L'Europe a permis de nombreuses avancées pour les citoyens. Notamment au niveau des échanges.

Le marché unique a permis d'offrir plus de choix aux consommateurs, de créer des millions d'emplois et également de baisser les prix de nombreux produits et services comme la téléphonie ou les billets d'avion. *"On dit beaucoup que l'euro a provoqué des augmentations de prix, raconte Joseph Brémond, mais je n'en suis pas persuadé. C'est possible qu'il y ait eu des débordements, mais avant les prix étaient contrôlés, on ne pouvait pas augmenter comme on voulait. A une époque, quand le carburant augmentait, c'était l'état qui en décidait, le pain pareil. Avec l'arrivée de l'euro on a libéré ça, chacun peut vendre au prix qu'il veut. Et, normalement, plus il y a de concurrence, plus les prix baissent. C'est la loi de l'offre et de la demande."*

La liberté de circulation, c'est aussi la possibilité de se déplacer librement entre les pays de l'UE, sans contrôles aux frontières, c'est l'opportunité de partir étudier ou travailler à l'étranger grâce à de nombreux programmes d'échanges (Erasmus, Leonardo da Vinci...)

L'Union Européenne a également mené de nombreuses actions en faveur de l'environnement : eaux de baignade plus propres, généralisation de l'essence sans plomb, développement de l'agriculture biologique...

Au niveau de la justice et de la sécurité, une harmonisation est en place, permettant une coopération policière entre les Etats, une meilleure lutte contre le terrorisme, des politiques coordonnées en matière d'asile et d'immigration...

"L'Europe permet d'harmoniser un certain nombre de choses au niveau de tous les pays, et d'améliorer le niveau de vie pour essayer d'avoir quelque chose d'équivalent partout. Pour les conditions de travail par exemple, en Allemagne il n'y avait pas de salaire minimum auparavant. Au niveau social aussi avec les retraites ou les assurances santé, le chômage, l'école... selon les pays c'est différent."

"Et puis le but premier, qui est de maintenir la paix, est respecté. Si on veut être en paix, il faut que tout le monde ait un niveau de vie correct. L'Europe, il faut voir cela comme une équipe : on s'entraide pour être plus forts"

C'est pour toutes ces raisons et parce que l'Europe agit sur de nombreux domaines qu'il est important d'exprimer sa voix en allant voter, car les décisions qui sont prises au niveau européen nous concernent tous à un moment ou l'autre.

Sources : service-public.fr, europa.eu
Muriel Hervo, Animatrice Europe Région Pays de la Loire
Maurice Liaigre et Joseph Brémond, membres du "Groupe Europe"

LA LÉGENDE

Dans la mythologie grecque, puis romaine, Europe est une belle jeune fille phénicienne, fille du roi de Tyr.

Alors qu'un jour elle se promène au bord de la mer, Zeus la remarque et en tombe amoureux. Pour l'approcher sans l'effrayer, celui-ci prend la forme d'un taureau blanc. Comme elle s'approche, il se couche et elle s'assoit sur son dos. Aussitôt il se relève et s'élançe vers la mer. C'est ainsi que Zeus l'enlève et ils partent alors en Grèce, Europe assise sur son dos en amazone et se tenant à une corne. Arrivé à destination, Zeus reprend forme humaine et de leur union naissent trois fils.

Plus tard, Europe est donnée par Zeus comme épouse au roi de Crète, Astérion.

Europe sur le taureau a inspiré de nombreux artistes : peintres, sculpteurs... On la retrouve d'ailleurs sur les pièces d'Euro grecques.



LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Le Conseil européen : organe politique suprême de l'UE. Il réunit les chefs d'Etats et/ou premiers ministres des pays membres et le président de la Commission européenne. Quatre réunions par an ont lieu pour arrêter la politique générale de l'UE.

Le Parlement européen : sessions plénières mensuelles à Strasbourg, sessions supplémentaires à Bruxelles. Il représente les citoyens européens, dont les membres sont élus au suffrage universel. Il a trois rôles : le pouvoir législatif, le contrôle des institutions européennes et le vote du budget.

Le Conseil de l'Union européenne : Bruxelles. Il est composé d'un ministre de chaque pays, avec une présidence tournante tous les six mois. Il a six responsabilités : adopte la législation européenne, coordonne les orientations politiques, conclut des accords internationaux, approuve le budget, définit la politique étrangère et de sécurité, coordonne la coopération entre instances judiciaires et polices nationales.

La Commission européenne : Bruxelles. 28 membres, un par pays, et quatre fonctions : soumet des propositions au Parlement et au Conseil, gère et applique les politiques et le budget, applique le droit européen, représente l'UE sur la scène internationale.

INTERVIEW



Charlotte PÉNARD,

24 ANS, ORIGINAIRE DE VENDÉE

Est actuellement en master 2 de traduction, et fait en même temps un DU (Diplôme Universitaire) en interprétation de relation à l'UCO d'Angers. Elle a choisi de faire son stage de fin d'études à Riga en Lettonie, pays rentré en 2004 dans l'UE et dernier ayant adopté l'Euro, en janvier 2014.

VENT DES FAMILLES : Quel est ton parcours ?

CHARLOTTE PÉNARD : Je n'ai pas un parcours tout à fait linéaire, puisque j'ai commencé par faire un an de licence de psychologie, puis je suis partie un an en SVE (Service Volontaire Européen) en Finlande, car j'avais juste envie de partir à l'étranger, et de continuer mes études après. Mais en revenant à Angers, j'ai décidé de changer de cursus, car pendant mon année à l'étranger j'avais appris des langues et j'avais envie de continuer, donc je me suis inscrite en licence LLCE. Je serai donc traductrice dans 6 mois, mais je ne sais pas encore si je m'installerai à mon compte tout de suite, ou si j'essaierai de travailler avant dans une agence de traduction. J'espère pouvoir être interprète sociale à côté (cette activité s'exerce souvent auprès de personnes immigrées).

Je pars maintenant en stage à Riga, capitale de la Lettonie, ce petit pays balte dans le Nord de l'Europe malheureusement très peu connu ! Je vais l'effectuer dans une agence de traduction, pendant 6 mois.

VDF : Pourquoi avoir choisi la Lettonie ?

C.P. : Nous avons pu choisir la destination de notre stage et même si il ne devait pas obligatoirement se passer à l'étranger, j'ai choisi de partir car je pense qu'étant étudiante en langues étrangères, c'est toujours plus intéressant d'engranger des expériences à l'étranger et de pratiquer les langues. Pourquoi la Lettonie ? Beaucoup de personnes me posent cette question ! Quand j'étais en Finlande, je vivais en colocation avec une Lettone, et nous sommes devenues très bonnes amies. Elle m'a fait découvrir son pays, et j'ai tout de suite tout adoré ! La langue, très chantante, la culture, très différente de la nôtre, très intéressante, avec des racines lointaines, et si peu connue. Les Lettons, bien

sûr. Mais aussi Riga, une superbe ville, et puis les paysages assez sauvages et très préservés. J'y suis allée plusieurs fois, été comme hiver, mais c'était toujours seulement pour les vacances, et j'avais envie d'y séjourner plus longtemps. Dès la première fois en 2009, j'ai su qu'il y aurait quelque chose entre la Lettonie et moi, qu'il fallait que je comprenne cette langue, et que j'y retournerai tout le temps ! De plus, il est intéressant dans le métier de traducteur de connaître des langues européennes "rares". Alors c'est parti pour le letton !

VDF : Penses-tu qu'il est important d'avoir une expérience à l'étranger dans son cursus scolaire ?

C.P. : Oui, je pense que c'est important, quel que soit le cursus. Tout d'abord, parce qu'il est pratiquement indispensable de parler anglais de nos jours, et deuxièmement, parce qu'on revient changé, grandi, c'est une sacrée ouverture d'esprit. Une expérience à l'étranger peut marquer pour la vie.

VDF : Que penses-tu de l'Europe de manière générale ?

C.P. : Je pense que c'est une bonne chose en ce qui concerne les échanges. Les jeunes comme moins jeunes peuvent partir très facilement, que ce soit pour les études, stages ou emplois. La Commission Européenne fournit des bourses, et des programmes comme le SVE par exemple sont totalement ou presque pris en charge (avion, logement, argent de poche, tout est payé !). C'est une chance que l'on a, par rapport aux générations précédentes. Et ça permet aux gens de découvrir d'autres cultures, d'avoir des amis un peu partout. En 5 ans, j'ai quand même eu la chance d'effectuer un SVE en Finlande d'un an, d'être jeune fille au pair 3 mois en Espagne, de partir étudier à Prague un semestre grâce au

programme Erasmus, et maintenant je pars 6 mois en Lettonie. Il faut juste se renseigner sur les différents programmes européens qui existent, et ensuite les démarches se font toutes seules.

VDF : Ressens-tu l'importance de l'appartenance Européenne en Lettonie ?

C.P. : Je pense que les jeunes surtout se sentent Européens. Ils sont très ouverts, partent beaucoup à l'étranger. Oui, bien sûr, on peut y ressentir une appartenance à l'UE. Lorsque j'y suis allée pour la première fois, ils fêtaient leurs 5 ans dans l'UE et il y avait des concerts, des stands un peu partout dans la ville de Riga. C'est un pays qui a une histoire douloureuse : les Lettons ont vécu envahissement après envahissement, que ce soit les Allemands, les Suédois, les Russes à plusieurs reprises. La Lettonie a toujours été un pays à part entière, mais comme elle a toujours été envahie, elle n'a connu sa première indépendance qu'en 1918. Puis elle a passé 50 ans sous le joug de l'URSS... Lorsqu'elle a recouvré son indépendance en 1991, les Lettons n'avaient qu'une envie, s'éloigner le plus possible de la Russie et se rapprocher de l'UE. Donc oui, je pense qu'ils se sentent Européens, même s'ils sont énormément attachés à leur culture et à leur langue, qu'ils revendiquent et qu'ils chérissent. Ils ont tellement failli les perdre à plusieurs reprises. Puis la Lettonie est passée à l'Euro en janvier 2014, et est de plus cette année la Capitale Européenne de la Culture. Ce sont d'autres signes d'une vraie appartenance.

VDF : Y a-t-il des différences dans la manière de vivre française et lettone ?

C.P. : Oui je pense qu'il y a quand même beaucoup de différences. Les Lettons sont Baltes, ils viennent du Nord, alors que nous sommes plutôt Latins. Ils sont bosseurs, ne se plaignent pas, et ils veulent s'en sortir, à tout prix. Ils ont appris à se battre dans la vie de tous les jours. La manière de vivre est donc différente. Puisqu'ils vivent (en général) avec moins de moyens et moins de matériel que les Français, ils sont plus "vrais", se réjouissent peut-être plus facilement de choses simples, ont une joie de vivre plus spontanée. Les Lettons étaient à l'origine un peuple païen, ils ont donc gardé plein de traditions : fêtes, danses, chants, dictons, etc. Ils ont ensuite été christianisés, mais ont su garder leurs coutumes. C'est très important pour comprendre le pays et les gens. Ensuite bien sûr, il y a énormément de différences culturelles (habitudes alimentaires, rythmes, etc.), mais ce serait trop long, je vous laisse donc découvrir par vous-même !

LES SYMBOLES DE L'EUROPE :

L'hymne officiel : L'Ôde à la joie de Beethoven

Les 12 étoiles du drapeau européen : 12 est le chiffre symbolique de la perfection, les étoiles représentent les idéaux d'unité, de solidarité et d'harmonie entre les peuples.

La devise officielle : "Unie dans la diversité".

Le symbole de l'Euro €, vient de la lettre grecque epsilon, la double barre voulant marquer la stabilité.

LES ÉLECTIONS AUX ETATS-UNIS

Avec sa durée, ses grands électeurs, ses caucus, ses "Etats-clés"... le système électoral américain peut sembler un peu ardu vu de l'extérieur et compliqué à comprendre pour nous. Voici quelques clés et éléments d'explication pour l'appréhender un peu mieux.



gagnant doit réunir au moins 270 grands électeurs, en l'occurrence la majorité absolue au Collège électoral.

LES ETATS-CLÉS

Sur les 50 états que compte le territoire américain, certains d'entre eux sont considérés comme à majorité incertaine, ce sont les Etats-clés, ou "swing states". Il y en avait 8 aux dernières élections : la Floride, l'Ohio, la Virginie, le Wisconsin, le Colorado, le Nevada et le New Hampshire. Leur poids dépend de leurs démographies respectives. Plus un état est peuplé, plus il dispose de grands électeurs. Avec ses 29 grands électeurs, la Floride pèse par exemple beaucoup plus que l'Ohio et la Virginie avec leurs 18 et 13 grands électeurs respectifs.

LE SYSTÈME DU "WINNER TAKES ALL"

A l'exception du Maine et du Nebraska, les Etats américains appliquent la règle du "winner takes all" : le parti dont le candidat a récolté le plus de voix dans un état y remporte l'ensemble des places de grands électeurs. Le parti arrivé en tête gagne donc la totalité des grands électeurs alloués à l'Etat quel que soit l'écart de voix. L'Etat en question enverra alors son contingent de grands électeurs sous la même couleur politique. L'enjeu est donc surtout d'essayer d'arriver en tête dans les Etats-clés plutôt que de l'emporter largement dans les Etats où l'on a déjà l'avantage.

Un candidat peut donc remporter l'élection en ralliant le plus grand nombre de grand électeurs, mais en ayant récolté moins de voix au niveau fédéral.

En général, seuls les deux plus grands partis du pays s'affrontent : les démocrates et les républicains.

Les candidats sont désignés au sein de leurs partis respectifs. Dans chaque état, les membres des partis votent tout d'abord pour leurs délégués. L'élection d'un délégué peut prendre plusieurs formes. Les partis peuvent décider d'organiser un caucus, c'est à dire une réunion interne au parti, ou une primaire ouverte à tous ou réservée aux seuls membres des partis.

LES GRANDS ÉLECTEURS

L'élection présidentielle américaine est un scrutin au suffrage universel indirect, ce qui signifie que, contrairement à ce qui se fait en France, les citoyens

n'élisent pas directement le président et le vice président américains mais un certain nombre de "grands électeurs". Ce processus prend environ un an. Le nombre de grands électeurs est prédéfini et diffère selon les Etats et leur démographie. La Californie, l'état le plus peuplé du pays, dispose ainsi de 55 grands électeurs, alors que le Wyoming, le moins peuplé, n'a droit qu'à trois grands électeurs. Chacun reçoit autant de grands électeurs qu'il compte de sénateurs et de députés au Congrès américain, auxquels s'ajoutent les 3 du district de Columbia.

Réunis au sein du Collège électoral, au nombre de 538, ce sont eux qui procèdent ensuite à l'élection du président. Pour accéder à la Maison Blanche, le candidat

Pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle aux USA, il faut avoir plus de 35 ans, être citoyen américain de naissance, avoir résidé au moins 14 ans aux Etats-Unis et ne pas être candidat à un troisième mandat.

LA MOBILITÉ EN EUROPE

Vous souhaitez partir en Europe pour trouver du travail, vous rendre utile ou tout simplement vivre une expérience différente et découvrir d'autres cultures ? Il existe de nombreux dispositifs adaptés à vos projets.

DEVENIR VOLONTAIRE

Le Service Volontaire Européen (SVE), action du Programme Jeunesse en Action de la Commission Européenne, offre aux 18-30 ans l'opportunité de partir en tant que volontaires dans des organismes à but non lucratif (associations, collectivités territoriales...) durant 2 à 12 mois. Ce programme est ouvert à tous les jeunes qui résident dans l'un des pays participant au programme, quel que soit leur niveau d'étude ou leur expérience professionnelle.

> www.infos-jeunes.fr/sve

Le Volontariat International en Entreprise (VIE) est une mission de 6 à 24 mois au sein d'une entreprise française à l'étranger. Le volontaire (entre 18 et 28 ans) occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique... Il peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant des offres.

> www.civiweb.com

VOYAGER AUTREMENT

Des agences de voyages, associations... proposent des séjours alternatifs. Le tourisme équitable et solidaire met au centre du voyage l'homme et la rencontre dans une logique de développement des territoires.

> www.voyageons-autrement.com

Le CouchSurfing signifie littéralement de "passer d'un canapé à l'autre". L'idée est d'être accueilli ou d'accueillir en offrant le canapé pour une nuit, un endroit pour planter la tente, une chambre avec commodités, ou pourquoi pas un simple café au cours duquel vous indiquerez à votre invité les bonnes adresses de votre région...

> www.couchsurfing.org



Le Wwoofing met en relation des personnes désireuses de découvrir et de participer au monde agricole biologique et écologique avec des fermiers, des professionnels de cet univers. Vous êtes nourri et logé contre une participation aux travaux de la ferme.

> www.wwoof.fr

Les chantiers de jeunes réunissent pour 2 ou 3 semaines, un groupe de 10 à 20 bénévoles d'origines culturelles et géographiques différentes qui ensemble, réalisent un projet utile à la collectivité : action sociale, patrimoine, animation, construction, aménagement, protection de l'environnement...

> http://europa.eu/youth/eu/article/chantiers-de-travail---concentrez-vos-efforts_fr

MON ADO

VEUT UN TATOUAGE



Il rêve d'un symbole chinois, elle voudrait un papillon sur l'épaule... le tatouage attire de plus en plus de jeunes, et il n'est plus aussi mal vu qu'autrefois. Comme l'explique le pédopsychiatre Xavier Pommereau dans son livre "Ado à fleur de peau", jusqu'aux années 1990, la réputation des percés et des tatoués était plutôt sulfureuse, liée à des milieux en marge ou à la pègre, mais aujourd'hui l'image du tatouage a bien évolué et n'est plus considérée comme une étiquette de "mauvais genre". Toutefois avant de décider de refuser ou d'accéder à la demande, il faut réfléchir à plusieurs points essentiels.

POURQUOI LES ADOS VEULENT-ILS SE FAIRE TATOUER ?

L'envie de tatouage peut être l'expression de plusieurs choses distinctes : appartenance à un groupe, effet de mode, volonté d'affirmer sa personnalité, rite de passage, esthétique...

Pour certains, le tatouage peut permettre d'intégrer un groupe social, éviter d'être rejeté. C'est aussi un moyen d'affirmer sa personnalité et son originalité en refusant les "normes" de la société où le tatouage peut encore avoir quelque chose de "marginal". Le tatouage marque une sorte de "rite de passage" entre l'enfance et l'âge adulte. Le jeune peut aussi désirer un tatouage pour son simple aspect esthétique. Avec certains professionnels, les tatouages deviennent en effet de véritables œuvres d'art.

Il peut aussi être un moyen de séduction, de se donner de la confiance en soi, à un âge où l'on n'est en pleins questionnements. Avec un tatouage, un garçon peut s'imaginer renvoyer une image de "bad boy" et une fille de "séductrice". Le tatouage permet donc de lutter contre certaines angoisses ou complexes. Si cette volonté de tatouage peut exprimer un malaise, ce n'est pas forcément toujours le cas, c'est pourquoi, avant toute chose, il convient de comprendre pour quelles raisons votre ado souhaite franchir ce pas et l'interroger sur ses motivations.

COMMENT RÉAGIR ?

Il faut avant tout en discuter et ne surtout pas tout refuser en bloc, c'est le meilleur moyen de couper la communication, créer un conflit et prendre le risque que votre ado réalise son projet derrière votre dos et pas forcément dans les meilleures conditions sanitaires. Il est important d'être attentif et compréhensif par rapport au souhait exprimé.

Cette discussion aura l'avantage d'évoquer les conséquences de ce choix et les effets produits par cette marque indélébile sur son corps. Abordez ensemble quelques points qui pourront, si ce n'est le faire changer d'avis, au moins repousser l'échéance et déterminer si le projet est réfléchi ou n'est qu'une lubie.

- Le coût du tatouage. Un tatouage peut revenir cher, selon sa taille et les encres utilisées. Il faudra lui faire évaluer le coût de la réalisation et s'il n'en a pas les moyens, sa faisabilité dépendra alors uniquement de votre bon vouloir.
- Attendre la majorité. Expliquez-lui qu'un tatouage doit être fait à l'âge adulte car avant 18 ans, votre enfant est toujours sous votre responsabilité et que vous ne voulez pas prendre le risque de le laisser faire une chose qu'il pourra peut-être regretter plus tard.

- Un délai de réflexion. Lorsqu'il aura choisi le motif à tatouer, demandez-lui d'attendre quelque temps. S'il l'aime toujours au bout d'un certain moment, il y a moins de risques qu'il regrette son choix dans l'avenir. Il faut évidemment refuser catégoriquement les dessins vulgaires ou tendancieux.

- Penser au futur. Il faut choisir judicieusement l'emplacement du tatouage, éviter le ventre ou la poitrine qui peuvent s'affaisser sous le poids des années ou des grossesses. À éviter également, les parties trop visibles (mains, cou, bras...) car cela pourrait faire obstacle à l'exercice d'un métier plus tard.

Gardez à l'esprit que faire disparaître un tatouage peut être délicat.

Si après cela votre enfant est toujours déterminé, au moins une réflexion aura été engagée pour éviter qu'il ne regrette son choix à l'avenir.

CONSEILS

Si vous décidez finalement, d'un commun accord, de franchir le pas, il y a quelques règles à respecter, et certains détails auxquels prêter la plus grande attention.

Il faut surtout bien choisir son tatoueur. Les règles d'hygiène sont aujourd'hui bien respectées dans les studios professionnels, mais il est toujours bon de le vérifier : ustensiles stérilisés et à usage unique pour éviter les infections...

Mieux vaut également s'assurer du talent artistique du tatoueur, en regardant son catalogue ou en se le faisant recommander par une personne déjà passée sous son aiguille.

Si vous souhaitez plus d'infos ou de conseils, le site "tatouagedoc.net" peut répondre à vos questions.



ANIMATEUR JEUNESSE



Wilfrid Piffeteau, 35 ans, est animateur jeunesse et directeur de l'accueil de loisir de Beaulieu sous la Roche depuis 9 ans. Passionné de football, il est également éducateur sportif. D'abord attiré par une carrière en tant que professeur d'EPS, quand l'opportunité se présente d'un poste à Beaulieu, il la saisit et commence sa carrière d'animateur jeunesse.

VDF : Comment êtes-vous devenu animateur jeunesse ?

WILFRID : A la base je voulais être prof d'EPS, j'ai mes diplômes d'entraîneur de foot ainsi qu'une licence STAPS. J'ai aussi passé le BAFA dès 17 ans parce que j'aimais le contact avec les enfants, et j'ai par la suite fait beaucoup de centres de vacances en tant qu'animateur, puis directeur adjoint et ce côté de l'animation me plaisait aussi beaucoup. Comme le concours de prof d'EPS n'a jamais marché, je me suis dirigé vers ce métier. Mais ce n'est pas par dépit que je l'ai choisi, j'ai toujours aimé ça et puis j'ai eu cette opportunité d'avoir un emploi à l'année sur Beaulieu.

VDF : En quoi consiste le métier d'animateur ?

WILFRID : Animateur c'est déjà une vocation, il faut aimer travailler avec les enfants, c'est un métier éducatif. On essaye de leur apporter certaines valeurs à travers des animations ou des projets qu'on peut avoir selon les tranches d'âge. La base pour moi c'est vraiment de leur apporter des valeurs et de participer à leur éducation, à travers le sport, les activités manuelles, le théâtre... et à travers pas mal de projets qu'on peut faire avec eux, surtout pour les plus vieux, comme organiser un dîner-spectacle par exemple. Le rôle d'un animateur c'est d'accompagner les jeunes, les faire grandir, les amener vers l'âge adulte.

VDF : A quoi ressemble la journée type d'un animateur ?

WILFRID : Dans un centre de loisirs, la journée commence par un temps d'accueil des parents et des enfants, ensuite il y a le temps d'animation puis le repas. En général, l'après-midi reprend toujours par un temps plus calme, voire une sieste pour les plus petits. Après ça, il y a un autre temps d'animation, puis le goûter, et de nouveau l'accueil des familles le soir, où l'on raconte ce qui s'est passé dans la journée. Dans les temps d'animation il y a aussi des moments libres, les enfants ont besoin qu'on leur propose des activités mais ils ont aussi

besoin de jouer par eux-mêmes. Ils se construisent aussi tout seuls au contact des autres enfants, c'est ça l'avantage de travailler en collectivité.

Une journée hors structure, c'est beaucoup de temps de préparation d'activités. Suivant les projets on va essayer d'envisager toutes les éventualités et avoir le moins de surprises possibles : acheter le matériel, anticiper le nombre d'enfants, la météo...

VDF : Quelles sont les qualités requises pour être animateur ?

WILFRID : Il faut être patient, assez ouvert et toujours souriant, c'est plus agréable pour les enfants ! Il faut aussi des qualités de communication, que ça soit avec les enfants ou les parents ; il faut des qualités d'organisation, parce que quand on a 40 enfants à gérer il ne faut pas faire n'importe quoi. Il faut être assez responsable, on ne travaille pas pour soi, on est là d'abord pour les autres. Le bon sens, c'est ce qu'on demande en général à un animateur. Je pense que c'est déjà pas mal !

VDF : Ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?

WILFRID : La satisfaction que j'ai souvent, c'est après une activité ou une animation, de voir le plaisir qu'on a pu procurer aux enfants, leur joie. C'est le côté le plus plaisant de l'animation. C'est un métier où il faut s'investir, on donne de soi, on travaille avec des enfants, avec des gens.

VDF : Quel regard ont les familles sur votre métier ?

WILFRID : Ce qui peut être dévalorisant, ce sont les remarques qu'on a parfois : "vous c'est pas grave ce que vous faites" alors qu'ils nous confient leurs enfants toute la journée.

On a eu des réflexions par rapport à un système d'inscriptions qui ne leur plaisait pas, mais ils ne comprennent pas qu'il y a une législation sur le taux d'encadrement. Si ils oublient d'inscrire leur enfant, ça implique des choses : pour le nombre d'animateurs, pour les repas... Les parents pensent "ce n'est pas grave si



vous en avez un de plus ou un de moins", mais en fait si ! Et si tout le monde fait pareil, on en a 12 en plus !

Je pense que ça change, avec la professionnalisation du métier, les différents diplômes qui peuvent exister et beaucoup plus de structures ouvertes à l'année. Ce n'est plus, comme il y a quelques années, seulement l'été avec des personnes qui viennent pour faire une saison. Ça va évoluer au fur et à mesure, mais ça restera toujours des métiers où l'on s'occupe des vacances et des loisirs.

Les gens sourient quand je raconte mes journées, on me demande ce que j'ai fait : "j'ai été au cinéma, j'ai fait des jeux..." c'est dur d'être pris au sérieux ! Mais on le fait dans un certain but. De plus en plus on est amenés à travailler autour de thématiques, pour donner du sens à nos actions et non pas faire une activité pour faire une activité.

On essaye régulièrement de faire venir les parents, on l'a déjà fait avec des ateliers cuisine ou l'été avec la fête du centre, un petit moment convivial avec un spectacle des enfants ou une exposition de choses qu'ils ont pu faire... en plus les enfants sont toujours très fiers de montrer ce qu'ils ont fait !



COMMENT PROTÉGER SA MAISON

LORSQU'ON PART EN VACANCES ?

Quand on part en vacances, il est normal de ne pas être très rassuré à l'idée de laisser son domicile sans surveillance pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines. Pour partir l'esprit tranquille, il est possible de faire appel à la police ou à la gendarmerie pour surveiller sa maison. Il y a également quelques règles simples à respecter pour ne pas tenter les cambrioleurs.



LE DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS OU "PARTICIPATION CITOYENNE"

Il s'agit d'un dispositif mis en œuvre sous le contrôle du Préfet du département, et qui associe les communes qui souhaitent adhérer, et la Gendarmerie.

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Des personnes dignes de confiance, sont identifiées pour devenir les correspondants locaux. En cas de problèmes liés à la sécurité, ils sont en mesure d'en informer les gendarmes.

Les voisins vigilants sont ainsi prévenus instantanément et gratuitement par SMS dès qu'un événement suspect se produit dans leur quartier. Pour dissuader les cambrioleurs de les importuner, les voisins vigilants collent l'autocollant officiel sur leur boîte aux lettres ou sur leur porte et placent à l'entrée de leur immeuble ou aux endroits stratégiques de leur rue un ou plusieurs panneaux de signalisation.

Des réunions sont programmées au cours de l'année réunissant le maire, la Gendarmerie et les référents afin de faire un point sur le dispositif. Le dispositif s'avère plutôt efficace puisqu'une baisse de -20 à -40 % des cambriolages aurait été constatée par le ministère de l'intérieur, depuis sa mise en place en 2011. On note surtout une baisse de la délinquance dans les communes qui ont adopté ce concept car il y a un échange régulier et réactif face aux événements.

Pour plus d'informations, savoir comment rejoindre le dispositif ou créer sa propre communauté de voisins vigilants : www.voisinsvigilants.org

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Gendarmerie et police nationale peuvent veiller sur votre logement lors de vos vacances, si vous en faite la demande. Pour cela il faut, avant de partir, signaler à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de votre domicile, votre départ en vacances. Un formulaire est disponible à cet effet sur les sites de la gendarmerie et de la police, qu'il faudra transmettre à la brigade ou au commissariat de votre lieu de résidence avec un justificatif d'identité et de domicile. Ainsi, pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

CONSEILS AVANT DE PARTIR

En plus des rondes de la gendarmerie, quelques bons réflexes peuvent s'avérer bien utiles afin de limiter au maximum les cambriolages :

Évitez de laisser votre courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres, une boîte aux lettres débordant étant le signe d'un logement vide. Demandez plutôt à un voisin de le relever pour vous.

Vérifiez bien avant de partir que toutes les portes, fenêtres et volets sont bien fermés sans oublier de vérifier la qualité de vos serrures et verrous.

Il est aussi important de "faire vivre" votre maison. Une personne de confiance peut régulièrement venir ouvrir les volets, allumer quelques lumières... vous pouvez en profiter pour faire d'une pierre deux coups en lui demandant d'arroser les plantes ou de nourrir le chat ! Il existe également certaines prises "minuteur" permettant de commander l'allumage régulier de certaines lampes. Vous pouvez également renvoyer vos appels téléphoniques vers un ami ou votre lieu de villégiature.

Bien entendu il faut éviter de laisser de grosses sommes d'argent chez soi, et mettre les bijoux, objets d'arts et autres objets de valeurs en lieu sûr (coffre bancaire...), après les avoir répertoriés et photographiés, au cas où.

ÉCHANGE DE MAISON

D'autres solutions existent pour éviter que votre maison soit vide pendant votre absence, comme le "home sitting", ou gardiennage de maison, où il s'agit de proposer gratuitement un hébergement contre le gardiennage bénévole de votre domicile.

Le système d'échanges de maison est également en plein essor et a l'avantage de vous permettre de partir en vacances sans payer aucun frais d'hébergement !

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
 Rubrique "Operation tranquillité vacances"
www.partirtranquille.com
www.echangedemaison.com

VOUS AVEZ BESOIN DES CONSEILS D'UN NOTAIRE ?

Rien de plus simple ! Les abonnés à *Vent des Familles* bénéficient en effet gratuitement, **sur rendez-vous**, de conseils par des notaires mandatés par la Chambre des Notaires de la Vendée. La prochaine permanence aura lieu :

> **le jeudi 11 septembre 2014**

au siège de la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée situé au 119, Boulevard des Etats-Unis (2^{ème} étage de la Maison des Familles) à la Roche-sur-Yon. Pour obtenir tout renseignement complémentaire ou pour prendre rendez-vous : 02 51 44 37 60. Et surtout... n'oubliez pas d'apporter, lors de votre venue, les actes ou documents utiles pour le notaire !

PETITES ANNONCES

Vous souhaitez faire paraître une annonce dans le prochain numéro de *Vent des Familles* à paraître en mai ? Aucun problème si vous nous la faites parvenir avant le 30 mai. Contactez la rédaction du journal au 02 51 44 37 60 pour en savoir plus (conditions, tarifs, etc.).



FORMATIONS

BAFA

La Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée organise des sessions :

> de formation générale BAFA :

- du 28 juin au 5 juillet 2014 à Mareuil sur Lay

> d'approfondissement BAFA :

- "Séjours courts du bord de mer" du 18 au 23 août 2014 à Noirmoutier
- "Petite enfance" du 18 au 23 août 2014 à la Roche-sur-Yon

> De qualification BAFA :

- Surveillant de baignade du 17 au 24 août 2014 à la Roche-sur-Yon

TOUT PUBLIC

La Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée organise des formations pour tout public dans des domaines variés (vie associative, informatique, secourisme, alimentation...), à la Roche-sur-Yon et sur l'ensemble du département. Parmi les thématiques proposées :

- L'éveil musical (2 et 6 juin 2014)
- La communication non violente au service du management dans le respect de chacun (4, 11 et 18 septembre 2014)
- Les 1000 et 1 activités autour du livre (19 septembre 2014)
- Des clés pour sa retraite (11, 18, 25 septembre et 23 octobre 2014)
- L'élaboration des menus (à la demande)

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les contenus de ces formations, les modalités d'inscription ainsi que les tarifs, contactez la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée par téléphone au 02 51 44 37 70 ou par mail à l'adresse suivante : contact@famillesrurales85.org.



LA NATURE POUR PASSION

Exposition

Du 26 avril au 31 août 2014, le Conseil général présente, à l'Historial de Vendée, *La Nature pour passion*. Une nouvelle exposition qui évoque les travaux d'érudits ou de scientifiques qui ont consacré leurs vies à l'étude et l'observation du patrimoine naturel. Le public est invité à les suivre pas à pas dans leurs surprenantes découvertes et leurs inlassables collectes.

Dans le cadre de cette exposition, plusieurs animations sont prévues :

• **Sortie Nature (15 € - sur réservation)**

Vendredi 23 mai 2014 - Veillée aux étoiles

Samedi 24 mai 2014 - La rivière La Boulogne, son paysage, sa flore...

Dimanches 8 et 15 juin 2014 - Balades botaniques

• **Spectacle**

Dimanches 25 mai et 29 juin 2014 - Uranie et Cie!

Renseignements et réservations : 02 51 47 61 61



ALEXANDRE

JEUNE BOULANGER ET CHEF D'ENTREPRISE



Alexandre dans sa boulangerie.

A seulement 24 ans, Alexandre Charbonneau est déjà installé dans sa boulangerie au Boupère depuis 2 ans et demi avec sa femme. Il a en effet décidé d'ouvrir son affaire dès la fin de son apprentissage, à 21 ans. Une riche idée car sa boutique tourne à plein régime, il a même dû embaucher une vendeuse supplémentaire ainsi que plusieurs apprentis.

Issu d'une famille de boulangers, Alexandre passe son enfance dans les boulangeries, voyant travailler ses oncles. *"C'est pour ça que j'ai voulu faire ce métier et être à mon compte, comme eux. Ce qui me plaît, c'est le travail manuel et puis l'odeur, c'est vrai quand on entre dans une boulangerie ça donne envie, surtout aux enfants. Le travail du pain chaud et le travail à l'ancienne aussi."*

UN PARCOURS EXEMPLAIRE

A sa sortie du collège, il fait un pré-apprentissage en pâtisserie d'un an en DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance) puis un BEP Pâtisserie de 2 ans chez le même patron, suivi d'un CAP Boulangerie en 1 an. *"Dans la pâtisserie il y a beaucoup plus de choses à apprendre qu'en boulangerie, entre les glaces, les mousses, les pâtes à choux... j'ai commencé par ça parce que c'était plus dur, mais c'est la boulangerie qui m'intéressait dès le départ."*

Pour apprendre, il fait des concours, comme le trophée St Michel et celui du meilleur apprenti de Vendée en pâtisserie où il finit 2^{ème} et 3^{ème}.

Il poursuit par un bac pro Alimentation en Boulangerie, en 2 ans. *"Au bac pro on apprend la gestion d'équipe, la compta, les stocks... tout ce qu'il faut pour gérer une entreprise."*

Après le Bac pro il a dans l'idée de s'installer rapidement avec sa femme Jessica, qui vient aussi d'une famille de boulangers. Entre temps ils font des petits boulots, Jessica travaille quelques mois dans une supérette pour s'initier à la vente et cela lui plaît beaucoup. *"Quand on a commencé nos recherches de boulangerie, j'ai fait appel à mes oncles qui m'ont présenté un minotier, qui nous a à son tour mis en relation avec un marchand de fonds spécialisé en boulangerie. On a fait quelques visites, et finalement on a trouvé ici au Boupère, un vrai coup de cœur !"*

UN RYTHME DE VIE PARTICULIER

Il commence à 1h30 du matin, prépare et pétrit des pâtes, fait cuire la brioche, façonne des pains... jusqu'à 5h, puis commence la cuisson des pains. Il cuit au fur et à mesure toute la journée. Vers 13-14h c'est l'heure de faire une petite sieste. Et l'après-midi, il prend le magasin ou fait de la paperasse. *"Je travaille environ 100 heures par semaine, mais la fatigue n'est pas la même, je trouve, que quand on est salarié, parce que tout ce qu'on fait, c'est vraiment pour nous."*

UN SUCCÈS FULGURANT

Ils commencent à deux, Jessica et lui, puis prennent un apprenti en pâtisserie. Très vite le chiffre d'affaire monte, parce qu'il travaille le pain différemment, apporte beaucoup en pâtisserie et que l'accueil en boutique est chaleureux grâce à Jessica. Le bouche à oreille fonctionne bien. *"Ca s'est vite développé, il a fallu réagir parce qu'on ne pouvait pas suivre le rythme, je travaillais 7 jours sur 7, toute la nuit... La première année est dure à vivre !" Au bout de 6 mois ils embauchent un ouvrier en pâtisserie et une vendeuse à mi-temps. Aujourd'hui deux apprentis en boulangerie et une apprentie en vente complètent l'équipe.*

"Notre politique c'est de tout faire maison, c'est très important, j'y tiens beaucoup. Il n'y a pas de surgelé, on a un primeur du coin... Je ne mettrai pas un produit en magasin si ce n'est pas moi qui l'ai fait." Il ne met pas non plus d'améliorants dans son pain. Il s'agit d'additifs chimiques de synthèse que beaucoup de boulangers utilisent. Ce n'est pas très bon pour la santé, mais ça aide à faire du beau pain qui gonfle bien. "Je préfère travailler sans, même si c'est plus compliqué. On essaye d'informer les gens sur les produits qu'on utilise, le blé local vendéen, le levain liquide... On communique pas mal, il le faut : on a lancé une page Facebook pour la boulangerie, c'est dans l'air du temps. Je mets souvent des photos de gâteaux, des vidéos quand je travaille dans le fournil, ça nous fait de la pub et les gens aiment bien voir ce qui se passe derrière, ils réagissent,

commentent. Et ça nous permet de faire des petites animations, comme pour le premier avril, j'avais dit sur Facebook qu'on offrait un poisson en chocolat à tous ceux qui entraient dans la boutique en criant "poisson d'avril" ! Et il y en a eu quelques-uns ! Ca c'est le côté super et humain qu'il n'y aura jamais dans les grandes chaînes." Alexandre aime organiser beaucoup d'animations pour les clients : le mois du mille-feuilles, des éclairs, de la pomme... un jeu à Noël ou à Pâques pour gagner des chocolats ou des bons d'achats... et en juillet l'anniversaire de la boulangerie pour lequel un pot à lieu chaque année.

Ils essayent aussi d'apporter des nouveautés de temps en temps, avec par exemple une vitrine à glaces pour faire des glaces artisanales, ou un mini salon de thé, qu'ils viennent juste d'installer.

LE FUTUR

Toujours sur sa lancée, il s'est inscrit au concours du meilleur ouvrier de France. *"J'ai toujours eu dans l'optique de faire un jour ce concours, parce que c'est le summum du métier et c'est aussi un diplôme reconnu par l'éducation nationale, c'est le plus haut diplôme en boulangerie. Et c'est toujours intéressant pour l'expérience, ça permet de voir ce que font les autres, rencontrer des boulangers, se remettre en question."*

Pour la suite, cela ne lui déplairait pas de devenir un jour professeur. *"Je pourrai toujours exercer mon métier, mais en faisant peut-être un peu moins d'heures, car je ne pense pas rester à ce rythme là toute ma vie. Pourquoi pas prof dans une maison familiale, en plus j'adore enseigner !"*

Son objectif à long terme serait peut-être d'aller voir ailleurs, ouvrir une autre boutique plus grande, peut-être en ville et vendre celle-là. *"Je ne voudrais pas forcément en avoir deux, parce que c'est du boulot, je préfère être dans ma boutique et y travailler que d'en avoir plusieurs à gérer. Je sais que je serais toujours dans le fournil."*